

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/06/2025



République française
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

2025/ ...

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Séance du 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-deux mai, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le seize mai deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	50
Absents :	20	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	15	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	5	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
Mme ANGELETTI Frédérique	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme ARAGONES Claire	Mme GIRARD Nicole	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
Mme BLANCHET Fabienne	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOREL Félix	M. LIBERATO Fabrice	M. ROUSSET André
Mme BUCHACA Sophie	Mme LION-PESQUIES Christine	Mme ROUX Isabelle
M. CARLIER Roland	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
Mme CRESP Delphine	Mme MONFRIN Marie-Josée	Mme STELLA Aurore
M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian	
M. DERRIVE Eric	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
Mme AUDIBERT Danièle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NALLET Christine	ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

Absents excusés :

M. KITAEFF Richard
Mme MACK Marie-Thérèse

Absents non-excusés :

Mme DAUPHIN Mathilde
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme BLANCHET Fabienne



N° 2025-097

DROITS DES SOLS – Adhésion de la commune de Puget au service commun d’instruction du droit des sols

- *Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l’article L 5211-4-2 ;*
- *Vu le Code de l’urbanisme et notamment les articles L 423-1 et R 423-15 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2015-63 en date du 28 mai 2015 portant création d’un pôle d’instruction des autorisations d’urbanisme sous la forme d’un service mutualisé ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV en date du 11 décembre 2024 portant renouvellement et actualisation de la convention d’adhésion au service commun d’instruction du droit des sols ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV en date du 11 décembre 2024 portant renouvellement et actualisation de la convention de mise à disposition des locaux entre la Ville de Cavaillon et LMV Agglomération ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV en date du 11 décembre 2024 portant actualisation du schéma de mutualisation Conseil en droit des sols ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire 6 mai 2025.*

Créé le 1^{er} juin 2015, le service commun d’instruction du droit des sols instruit les autorisations d’urbanisme sur le territoire de douze communes adhérentes de l’Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (Cabrières d’Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Lauris, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Mérindol, Oppède, Puyvert, Robion).

Les conventions d’adhésion ont été renouvelées et actualisées en fin d’année 2024 pour une durée de trois ans (2025-2027).

La Commune de Puget a fait connaître son souhait d’adhérer à ce service commun pour l’instruction de l’ensemble des autorisations d’urbanisme déposées sur son territoire.

Au regard de ces éléments, une convention d’adhésion, organisant les modalités pratiques et financières de ce partenariat, devra être conclue entre la Commune et LMV Agglomération et prendra effet dès l’entrée en vigueur de celle-ci jusqu’au 31 décembre 2027.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la convention ci-annexée d’adhésion de la Commune de Puget au service commun d’instruction du droit des sols de LMV Agglomération pour la période 2025/2027 ;
- **INSCRIT** au budget les montants dédiés ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer lesdites conventions avec les communes concernées ainsi que tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Cavaillon, le 23 mai 2025

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET



Le Président,

Gérard DAUDET



